

Le feuillet municipal de Colombiers

<https://www.colombiers86.fr>

Mai - Juin
2023



Cabinet médical

Mmes Marina Leclercq et Hélène Besnard, infirmières libérales se sont installées dans le nouveau cabinet médical, situé au 7 route de Châtelleraut, depuis le 24 mai. Le cabinet sera ouvert le mercredi matin jusqu'au 31 août puis trois matinées à partir du 1er septembre.

Les horaires sont :

Sans rendez-vous de 7h30 à 10h30

Avec rendez-vous de 10h30 à 12h00

Vous pouvez les joindre au
07.82.17.72.21.

Ballades et Randonnées

Chaque année, le service tourisme et attractivité du Grand Châtelleraut propose des ballades et des randonnées dans les communes du CAGC. Cette année, la municipalité a sélectionné 3 randonnées :

- La balade-croquis le 10/07 à 18h suivi d'un pique-nique
- La balade-coucher de soleil le 28/07 à 19h suivie d'un pique-nique partagé au belvédère.

- La rando-découverte le 23/08 à 9h
- Inscription obligatoire sur le site de l'office de tourisme de Châtelleraut.

Taxe foncière

Le conseil municipal, lors de la séance du conseil du 4 avril dernier, a voté le maintien des taux appliqués en 2022 pour l'établissement de la taxe foncière 2023.

Les inscriptions scolaires 2023/2024

Les nouveaux habitants de la commune et les parents dont les enfants sont nés en 2020 doivent venir en mairie retirer un dossier d'inscription.

Finances

En 2022, le budget de la commune est de 1,16 millions d'euros. Nous avons pu réaliser de nombreux travaux dans la commune, tels que l'accessibilité de l'école, la création du cabinet médical et la rénovation thermique de la mairie, en investissant 136 000 euros. Cette année, nous avons budgété 1,3 millions d'euros. En investissement global, nous prévoyons un budget de 380 000 euros. Une partie sera destinée à la fin des travaux énergétiques de la mairie et du cabinet médical.

Recette de saison : Dessert spéculoos-fraises, façon tiramisu



- . 4 œufs
- . 1 pincée de sel
- . 10 spéculos
- . 100 g de sucre

1/ Lavez les fraises, puis équeutez-les. Réservez-en 6 pour la décoration et coupez la quantité restante en petits morceaux. Cassez les biscuits, et mettez les miettes dans une jatte.

2/ Dans 2 saladiers, cassez et séparez les blancs des jaunes d'œufs, puis battez les jaunes avec le sucre jusqu'au blanchiment du mélange. Incorporez une pincée de vanille en poudre et le mascarpone, puis mélangez à nouveau avec votre fouet. Avec un batteur, montez ensuite les blancs en neige bien fermes avec une pincée de sel, puis versez-les délicatement sur le précédent mélange.

3/ Dressez vos verrines, en y déposant une couche de crème au mascarpone, puis une couche de fraises, puis une couche de brisures de spéculoos. Et renouvelez l'opération. Laissez poser au réfrigérateur pendant 2 bonnes heures. Puis coupez les fraises mises en réserve pour la décoration en lamelles, et posez-les sur les coupes au moment de la dégustation.

Ingrédients (pour 6)

- . 500 g de fraises
- . 250 g de mascarpone
- . une pincée de vanille en poudre

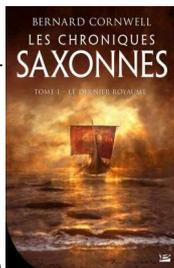
A la bibliothèque

Les chroniques saxonnes tome 1

de Bernard Cornwell

Genre : Roman historique

Au IXe siècle, les féroces Vikings débarquent sur le sol saxon, avides de conquête et de destruction. Aucun royaume ne résiste au raz-de-marée barbare, à l'exception d'un seul. Bientôt le destin de toute l'Angleterre et le cours de l'Histoire elle-même reposera sur les épaules d'un homme. Uhtred, un jeune guerrier saxon aux origines nobles déchiré entre deux vies, deux voies, deux peuples : celui des Vikings qui l'ont élevé comme l'un des leurs après l'avoir arraché à sa



famille, et celui de son sang et de ses origines...

Une fresque flamboyante mêlant bravoure, trahison, loyauté et combats au cœur de l'une des périodes les plus fascinantes de l'Histoire.

L'incroyable aventure d'Antoine de St Exupéry, le prince des airs

de Raphaël Martin et Victor Chagniot

Genre : Aventure

La vie, romancée pour les enfants, d'Antoine de Saint-Exupéry une personnalité qui a marqué l'histoire par son destin et par son œuvre. Très tôt passionné par les avions, Antoine obtient son brevet de pilote à 21 ans. Il s'engage chez Latécoère et transporte le courrier entre Toulouse et Dakar. Il publie ses premiers romans (Vol de nuit, Terre des Hommes) autant de succès de librairie... Il tente de battre des records de vitesse, est victime de plusieurs accidents, repart encore et toujours. Le petit Prince sort aux Etats-Unis en 1943, il ne sera publié que 3 ans plus tard en France.



Pilote pendant la Seconde Guerre mondiale, Antoine de Saint Exupéry disparaît au-dessus de la Méditerranée en 1944. Son avion n'est retrouvé qu'en 2000. Les circonstances de sa mort restent imprécises.

A noter dans vos agendas

Juin

| | |
|-------------|--|
| Samedi 17 | Méchoui organisé par l'ASC Foot |
| Mercredi 21 | Fête de la musique à 18h30 organisée par la municipalité |
| Samedi 24 | Feu de la St Jean à 19h organisé par le comité des fêtes |

Juillet

| | |
|-------------|---|
| Lundi 3 | Ouverture du Point Jeunes |
| Lundi 10 | Ouverture du centre de Loisirs |
| Lundi 10 | Balade-croquis à 18h organisée par la commune |
| Vendredi 14 | Cérémonie à 11h00 |
| Vendredi 28 | Balade-coucher de soleil à 19h par la commune |

Août

| | |
|-------------|--|
| Mercredi 23 | Rando-découverte à 9h organisée par la commune |
|-------------|--|

Infos Pratiques

| | |
|---------------------------------------|---|
| Mairie | Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h Fermée le mardi après-midi |
| Agence postale | Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h Fermée le mardi après-midi et le mercredi matin (possibilité de retirer les colis) Samedi : 9h-11h30 |
| Bibliothèque (à côté de la Mairie) | mercredi : 14h30-16h vendredi : 16h-18h |

Les commerçants ambulants

| | |
|-----------------------|---|
| La pâtisserie | Mercredi 11h30 - 12h30 (tous les 15 jours) |
| La poissonnerie | Mercredi 11h30 - 13h |
| Producteur de légumes | Mercredi 9h - 12h (tous les 15 jours) |

Etat Civil

| | | |
|--|-----------|---|
| | PACS | Olivier BOULETTE & Alexandra GARAUDE, le 14 avril |
| | Naissance | Elios GUITTON BOURDIN, né le 4 avril |
| | Décès | Monique POUPAULT, le 1 ^{er} juin |

Cérémonie du 8 mai

En l'honneur du 78ème anniversaire de la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, la cérémonie s'est déroulée en présence du Maire, des conseillers municipaux, des anciens combattants et avec l'accompagnement de la fanfare du CNC Music. Le Message national, message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia

MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire fut lu pendant la cérémonie. Elle s'est conclue par un vin d'honneur.



Carnaval

Les enfants, accompagnés des parents et enseignants, ont fait un parcours en passant par la Perroterie. De retour à l'école, un goûter offert par l'APE, les attendait.



La grande lessive



Cette année, la Grande Lessive avait pour thème



ma cabane et/est la tienne. Les enfants sont allés dans les bois construire des cabanes, et se les ont échangées.



L'ALSH « LA BELLE VIE »

Du 10 au 21 avril, le centre de loisirs La Belle Vie s'est mis aux couleurs du printemps et de la détente.

Au programme, décoration colorée, sortie au Game Parc, fabrication de shampooing et gel douche maison.

Les enfants ont aussi pu découvrir l'éveil musical et le yoga avec

Priscillia Carré (Zen Eveil) ainsi que la sophrologie grâce à Chloé Moinier.



Le Point Jeunes

Pendant les vacances d'avril, le Point-Jeunes a fait découvrir de nouvelles activités pour la plus grande joie des ados telles que :

moto cross, le cube (Game parc), Eva (réalité virtuelle) et ont participé à la semaine citoyenne de leur commune. Un grand merci pour leur investissement !

Pour terminer en beauté, le Point Jeunes a organisé une chasse au trésor au jardin public.



Semaine cadre de vie

Merci à celles et ceux qui ont participé aux actions citoyennes de printemps, avec une très belle participation du Point Jeunes.

Quelques travaux d'espaces verts ont pu être réalisés : taille, désherbage, semis, rempotage, etc..., pendant qu'une autre équipe œuvrait sur l'accès arrière de la mairie (réalisation d'un escalier, en remplacement de 3 marches pentues, devenues dangereuses).

Notez dès à présent la prochaine semaine d'actions citoyennes : semaine Cadre de Vie du **23 au 29 octobre 2023.**



Distributeurs de pizzas

Depuis le 19 avril, Allo pizz' a installé un distributeur de pizza, 4 sortes de 11,80€ à 11,90€. Elles peuvent être achetées froides ou chaudes pour 1€ de plus. Le distributeur se situe à côté de l'école.



LES INFOS DU TERRITOIRE CHATELLERAUDAIS

OPERATION TRANQUILITE VACANCES (OTV)

Pendant les vacances et afin d'éviter les cambriolages, les services de police ou de gendarmerie se chargent de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile et vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). Votre inscription doit être effectuée au plus tard la veille du départ car votre logement dépend des brigades de gendarmerie. Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne sur la page <https://demarches.service-public.fr/mademarche/OperationTranquilliteVacances/demarche> ou vous rendre à la Brigade de gendarmerie de Naintré, 28 avenue Pablo Picasso 86530 Naintré (05 49 90 03 95)



AIDE À L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Dans le cadre de sa politique Transition Écologique, Eaux de Vienne agit en faveur de la préservation de la ressource en eau et des économies d'eau. Afin d'associer ses abonné(e)s à cet engagement, il a été décidé de promouvoir l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie sur les communes desservies par le syndicat. Cette subvention est ouverte aux abonné(e)s, personnes physiques majeures, ayant leur résidence principale, dans une des communes desservies par Eaux de Vienne. Le numéro de contrat d'abonné(e)s est demandé et l'abonné(e) ne doit être redevable d'aucune somme à Eaux de Vienne.

Le récupérateur d'eau de pluie doit être d'une capacité minimum de 300 litres. L'eau qui sera collectée est destinée exclusivement à un usage en extérieur. L'équipement doit être acquis entre le 11 mai 2023 et le 31 juillet 2023 à minuit. La date de la facture fait foi. La subvention est un maximum de 50€ TTC par équipement et par abonné.

Démarche à suivre sur <https://www.eauxdevienne.fr/actualites/aide-a-lachat-dun-recupereur-deau-de-pluie/>



LE PASS ESCAPADES

La Région Nouvelle Aquitaine met en place Le Pass Escapades. C'est un tarif d'été, utilisable du 1er juillet au 31 août.

Le Pass Escapades s'applique sur un billet aller-retour, valable sur un ou deux jours, en semaine ou le week-end. Les tarifs du Pass commencent à 8€ pour les trajets les plus courts et sont plafonnés à 39 € pour les plus longues distances.

Pour les enfants, le voyage est gratuit ! Un Pass Escapades acheté permet aux enfants de moins de 11 ans de voyager gratuitement (jusqu'à 3 enfants par Pass). Idéal pour les sorties à la journée, le Pass Escapades s'adapte également aux week-ends, city breaks et séjours courts incluant une nuit. Partez en TER à la découverte d'une destination de Nouvelle-Aquitaine : votre retour peut être pris dans la journée ou le lendemain. Le Pass Escapades peut être utilisé tous les jours de la semaine, y compris le samedi et le dimanche.

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/les-offres/le-pass-escapades-le-tarif-ter-de-lete>



SECHERESSE

L'arrêté n°2023_DDT_SEB_180 règlementant temporairement les usages de l'eau réalisés à partir du réseau d'adduction d'eau potable, pour faire face à un risque de pénurie dans le département de la Vienne a été signé le 10 mai 2023 par le préfet. Les dispositions sont applicables à partir du 15 mai 2023, 8 h et pourront prendre fin le 19 juin 2023 à 8h. Cet arrêté de Niveau 1 n'ordonne aucune restriction mais sensibilise les usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau.



PROCHAINES VENTES 2023 DE COMPOSTEURS

(Sur réservation UNIQUEMENT, 48h avant maximum)

Dès le 1er janvier 2024, l'utilisation d'un composteur va devenir obligatoire pour chaque foyer, y compris pour ceux qui n'ont pas de jardin. De plus, toutes les collectivités auront l'obligation de collecter le compost ainsi produit. Cette obligation est présentée dans la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire.

Le 14 juin, le 11 juillet, le 28 août, le 21 septembre, le 13 octobre, le 6 novembre et le 5 décembre, Grand Châtelleraut proposera l'achat de composteurs individuels de 400 litres en bois (20€) ou en plastique (15€).

Réservation sur le site <https://www.par-ici-les-bons-gestes.fr/reservez-un-composteur/>

